

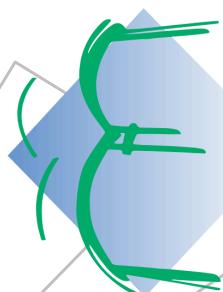


CATALOGUE

FORMATION CONTINUE



SOMMAIRE



**FORMATION AIPR
CONCEPTEUR**
(AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX)

PAGE 5

**FORMATION AIPR
ENCADRANT**
(AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX)

PAGE 6

**FORMATION AIPR
OPERATEUR**
(AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX)

PAGE 7

**FORMATION
AUTOCAD 2D**

PAGE 8

**FORMATEUR DE TUTEUR TRAVAUX PUBLICS
RECYCLAGE**

PAGE 9

**FORMATION DE TUTEURS
DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**

PAGE 10

**FORMATION DE TUTEURS TRAVAUX PUBLICS
FORMATION INTER-ENTREPRISE**

PAGE 11

**FORMATION
POSE DE BORDURES**

PAGE 12

**FORMATION
LECTURE DE PLAN GROS OEUVRE**

PAGE 13

**FORMATION
RÉALISATION DE MÉTRÉS**

PAGE 14

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
FORMATION INITIALE**

PAGE 15

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES
(RECYCLAGE)**

PAGE 16

**PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PREVENTION DES RISQUES
LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
ACTEUR PRAP OPTION IBC**

PAGE 17

**PROGRAMME DE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES
PREVENTION DES RISQUES
LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
ACTEUR PRAP OPTION IBC (MAC)**

PAGE 18

**FORMATIONS
RENOPERF**

PAGE 19 à 34

**FORMATION
PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES - HOBO**

PAGE 35

TAUX DE RÉUSSITE

PAGE 36



Formation AIPR CONCEPTEUR

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

PUBLIC

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

PRE REQUIS

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen

DURÉE

7 heures

Examen d'1 heure en fin de session

COUT DE LA FORMATION

Pris totalement en charge par les opérateurs de compétences ou l'employeur

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

OBJECTIFS

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition

CONTENU

Procédures pour le responsable de projet avant chantier

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge...
- Clause dans les marchés et DCE- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels- Entrainement au QCM

Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du Guide technique
- Lectures des indices et affleurements
- Travaux sans tranchée
- Entrainement au QCM

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers
- Entrainement au QCM

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

ENCADREMENT

Formateur spécialisé agréée ayant une expérience professionnelle de minimum 5 ans.

Formation AIPR ENCADRANT

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)



PUBLIC

Personnel assurant l'encadrement des opérations en tant que conducteur de travaux, chef de chantier

PREREQUIS

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen.

DURÉE

7 heures

Examen d'1 heure en fin de session

COUT DE LA FORMATION

Pris totalement en charge par les opérateurs de compétences ou l'employeur.

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

CONTACMODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

OBJECTIFS

- Connaitre les dispositions réglementaires (DT-DICT, PPSP, ...), les différents types de réseaux et les risques associés.
- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau.
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir comment réagir en cas d'accident.

CONTENU

CONTEXTE ET REGLEMENTATION :

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les intervenants des réseaux et leur rôle droit, obligations et responsabilité de chacun
- Les procédures de déclaration (DT-DICT), (AIPR)
- La responsabilité légale des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- L'analyse des différents risques liés aux réseaux souterrains et aériens existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Procédures de prévention en amont du chantier
- Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPPS / DT, DICT / Demande de mise hors tension / Distances de sécurité
- Identification des situations dangereuses ou inattendues / Règles d'arrêt de chantier / Accès aux ouvrages de sécurité / Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage / Préparation des relevés topographiques de réseaux

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER :

- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

EN CAS D'ANOMALIE :

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

ENCADREMENT

Formateur spécialisé agréée ayant une expérience professionnelle de minimum 5 ans.

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Alternance d'apports théoriques :

- Exposés, débats, échange
- Mise en situation et préparation à l'examen par QCM

CONDITIONS DE VALIDATION

- Évaluations formatives tout au long de la formation
- Évaluation certificative finale par QCM sur la plateforme officielle MEEM
- La réussite à cet examen nécessite 48 points minimum sur 80
- Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.



PUBLIC

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES® suivants :

- Engins de chantiers (R482)
- grues (R483, R487, R490)
- Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489)
- Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (Nacelle) (R486)
- Pompe et tapis à béton

PREREQUIS

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen.

DURÉE

7 heures

Examen d'1 heure en fin de session

COUT DE LA FORMATION

Pris totalement en charge par les opérateurs de compétences ou l'employeur.

LIEU DE LA FORMATION

Montigny-lès-Metz

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM
(Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

Formation AIPR OPERATEUR

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

OBJECTIFS

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleureurs
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A

CONTENU

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

ENCADREMENT

Formateur spécialisé agréée ayant une expérience professionnelle de minimum 5 ans.

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Alternance d'apports théoriques :

- Exposés, débats, échange
- Mise en situation et préparation à l'examen par QCM

CONDITIONS DE VALIDATION

- Évaluations formatives tout au long de la formation
- Évaluation certificative finale par QCM sur la plateforme officielle MEEM
- La réussite à cet examen nécessite 48 points minimum sur 80
- Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.



DURÉE
35 heures

PUBLIC
Tout public

PRÉ-REQUIS

Connaissances de bases de l'environnement informatique (PC de préférence)

Et avoir des notions du dessin technique traditionnel

EFFECTIF

Minimum 4 participants
Maximum 8 participants

COUT DE LA FORMATION

2 500 € nets

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Enseignant qualifié en dessin technique

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

Formation AUTOCAD 2D

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Maîtriser les concepts de base 2D d'AutoCAD Créer, modifier et mettre à jour un plan schématique ou un dessin avec AutoCAD
- Comprendre la logique de travail pour préparer un plan de construction.

CONTENU DE FORMATION

Notions de base (interface)

- Espace de travail et espace de dessin
- Interface, réglages, boîtes à outils, onglets et menus, zones pour l'entrée des données
- Systèmes de coordonnées et de repérages, unités de dessins
- Aides graphiques au dessin : accrochages objets et grilles

Actions sur les entités

- Entités de dessin 2D : lignes, textes, arcs, splines, polylinéaires, hachures ...
- Modification du dessin et gestion des types d'entités objets

L'habillage

Cotations et textes

Gestion des entités groupées, imbrication de dessin

- Groupement d'entités
- Gestion des calques
- Objets nommés : blocs , types de blocs et gestion des Wblocks
- Propriétés des blocs, blocs dynamiques
- Création et gestion de bibliothèque

Imprimer et mettre en page, échanger des données

- Présentation et impression dans l'espace présentation, paramétrage de tracés
- Imbrication de fichier Dwg, XREF et images

Atelier d'application

Assimilation et mise en pratique autour d'exercices variés

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Théorie et pratique (exposés et travaux pratiques)

ENCADREMENT

Formateur qualifié en dessin technique



FORMATEUR DE TUTEUR TRAVAUX PUBLICS RECYCLAGE

DURÉE 7 heures (1 jour)

PUBLIC

Salariés des Etablissements de la Société VINCI

PRÉ REQUIS

Avoir suivi la formation TUTEURS TP

Nb de participants 8-10

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître l'environnement de l'Apprentissage
- Comprendre précisément le rôle, les missions et responsabilités du Maître d'Apprentissage (avant, pendant, après la mission)
- Crée un partenariat gagnant avec le CFA et le Responsable pédagogique
- Adopter les bonnes attitudes de communication et posture du Maître d'Apprentissage

COUT DE LA FORMATION

190 € nets (repas compris)

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Formateur habilité

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

PROGRAMME DE FORMATION

CADRES REGLEMENTAIRE ET FINANCIER DE L'APPRENTISSAGE

- Législation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 : la réforme Le contrat d'apprentissage, l'enregistrement du nouveau Cerfa Les conditions d'accueil de l'apprenti, les engagements de l'employeur, la formation
- Aides financières à l'embauche d'un apprenti

PRINCIPES DE L'ALTERNANCE

- Connaissances de l'environnement de l'apprentissage : triptyque entreprise/apprenti/centre de formation pour apprentis (CFA)
- Pédagogie de l'alternance, outils d'échanges avec le CFA et l'Apprenti

LES MISSIONS DU TUTEUR - MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Le Maître d'apprentissage et sa place dans l'entreprise : un partenariat de confiance
- Le profil du maître d'apprentissage, les compétences requises, les conditions de réussite d'un apprentissage pertinent et motivant, la prise en compte des motivations de la génération Y
- L'évaluation de la méthode d'apprentissage utilisée par le tuteur
- L'accompagnement des apprentis en situation de handicap

ORGANISATION DES ETAPES DE L'APPRENTISSAGE

- Identifier le programme de formation et informer des nouveaux référentiels
- Informer des modes d'évaluation (ponctuel, Contrôle en Cours de Formation) au CFA et en entreprise dans les différents niveaux (du CAP au BTS)
- Planifier les nouvelles tâches professionnelles en entreprise
- Définir les points d'amélioration et optimiser l'apprentissage

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'étude de cas pratiques

Echange et partage d'expériences entre les participants, interactivité, réflexion de groupe

Intervention de divers acteurs du CFA (Responsable Pédagogique, Chargée de Développement, formateur...)



FORMATION DE TUTEURS

Devenir Maître d'Apprentissage

DURÉE 14 heures (2 jours)

PUBLIC

Managers, Tuteurs, Maîtres d'apprentissage en charge d'accompagner un collaborateur en apprentissage

PRÉ REQUIS

Aucun

Nb de participants

8-15

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître l'environnement de l'Apprentissage
- Comprendre précisément le rôle, les missions et responsabilités du Maître d'apprentissage (avant, pendant, après la mission)
- Créer un partenariat gagnant avec le CFA et le Responsable pédagogique
- Adopter les bonnes attitudes de communication et posture du Maître d'apprentissage
- Acquérir et développer les compétences transversales liées à la mission

COUT DE LA FORMATION

380 € nets (repas offert)

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Formateur habilité

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

PROGRAMME DE FORMATION

DIAGNOSTIC, ANALYSE DE BESOINS, ACCUEIL

- Diagnostic des connaissances du public sur les principes de la formation par l'apprentissage : cadre réglementaire, cadre financier, missions du Maître d'apprentissage, principes de l'alternance
- Echanges sur les attentes et besoins de chaque participant
- Présentation des objectifs du programme

CADRES REGLEMENTAIRE ET FINANCIER DE L'APPRENTISSAGE

- Législation : le contrat d'apprentissage, les conditions d'accueil de l'apprenti, les engagements de l'employeur, la formation
- Aides financières à l'embauche d'un apprenti

PRINCIPES DE L'ALTERNANCE

- Connaissances de l'environnement de l'apprentissage : triptyque entreprise/ apprenti/centre de formation pour apprentis (CFA)
- Présentation du CFA : rôle et missions, visite de l'établissement, intervention des principaux interlocuteurs, mise en place de partenariat avec le CFA
- Pédagogie de l'alternance, outils d'échanges avec le CFA et l'Apprenti
- L'accompagnement des apprentis en situation de handicap

LES MISSIONS DU TUTEUR - MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Le Maître d'apprentissage et sa place dans l'entreprise : un partenariat de confiance
- Les avantages de la formation par l'apprentissage : pour le Maître d'apprentissage, l'apprenti et l'entreprise
- Le profil du maître d'apprentissage, les compétences requises, les conditions de réussite d'un apprentissage pertinent et motivant, la prise en compte des motivations de la génération Y
- L'élaboration d'un parcours de formation : l'intégration, les besoins de l'apprenti, le déroulement des actions, la mise en place d'une progression pédagogique, la validation des acquis, les bilans d'étape et les différents types d'évaluations

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'étude de cas pratiques

Echange et partage d'expériences entre les participants, interactivité, réflexion de groupe

Intervention de divers acteurs du CFA (Responsable Pédagogique, formateur, ...)

Positionnements initial et final sous forme de quizz pour mesurer la progression des participants



FORMATION DE TUTEURS TRAVAUX PUBLICS

FORMATION INTER-ENTREPRISE

DURÉE 21 heures (3 jours)

PUBLIC

Managers, Tuteurs, Maîtres d'apprentissage en charge d'accompagner un collaborateur en apprentissage

PRÉ REQUIS

Aucun

Nb de participants

8-15

OBJECTIFS

*A l'issue de la formation,
le stagiaire sera en capacité de :*

- Connaître l'environnement de l'Apprentissage
- Comprendre précisément le rôle, les missions et responsabilités du Maître d'apprentissage (avant, pendant, après la mission)
- Créer un partenariat gagnant avec le CFA et le Responsable pédagogique
- Adopter les bonnes attitudes de communication et posture du Maître d'apprentissage
- Acquérir et développer les compétences transversales liées à la mission
- **Adhérer à l'ordre des tuteurs TP**

COUT DE LA FORMATION

570 € nets (repas compris)

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Formateur habilité

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

PROGRAMME DE FORMATION

DIAGNOSTIC, ANALYSE DE BESOINS, ACCUEIL

- Diagnostic des connaissances du public sur les principes de la formation par l'apprentissage : cadre réglementaire, cadre financier, missions du Maître d'apprentissage, principes de l'alternance
- Echanges sur les attentes et besoins de chaque participant
- Présentation des objectifs du programme

CADRES REGLEMENTAIRE ET FINANCIER DE L'APPRENTISSAGE

- Législation : le contrat d'apprentissage, les conditions d'accueil de l'apprenti, les engagements de l'employeur, la formation
- Aides financières à l'embauche d'un apprenti

PRINCIPES DE L'ALTERNANCE

- Connaissances de l'environnement de l'apprentissage : triptyque entreprise/ apprenti/centre de formation pour apprentis (CFA)
- Présentation du CFA : rôle et missions, visite de l'établissement, intervention des principaux interlocuteurs, mise en place de partenariat avec le CFA
- Pédagogie de l'alternance, outils d'échanges avec le CFA et l'Apprenti

LES MISSIONS DU TUTEUR - MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Le Maître d'apprentissage et sa place dans l'entreprise : un partenariat de confiance.
- Les avantages de la formation par l'apprentissage : pour le Maître d'apprentissage, l'apprenti et l'entreprise
- Le profil du maître d'apprentissage, les compétences requises, les conditions de réussite d'un apprentissage pertinent et motivant, la prise en compte des motivations de la génération Y
- L'élaboration d'un parcours de formation : l'intégration, les besoins de l'apprenti, le déroulement des actions, la mise en place d'une progression pédagogique, la validation des acquis, les bilans d'étape et la stratégie de l'évaluation du tuteur, les différents types d'évaluations
- Le contrôle des acquis
- Les niveaux de performance
- L'évaluation de la méthode d'apprentissage utilisée par le tuteur

ORGANISATION DES ETAPES DE L'APPRENTISSAGE

- Identifier le programme de formation et planifier la progression pédagogique en liaison avec la hiérarchie
- Faire le point sur les apprentissages externes
- Définir les points d'amélioration et optimiser l'apprentissage

COMMENT TRANSMETTRE UNE INFORMATION ?

- La transmission de l'information
- La qualité du fond, contenu et structure
- La qualité de la forme, voix et attitude
- L'éveil de l'intérêt de l'individu
- Le point d'accroche efficace avec son interlocuteur
- Les différents types de questions
- La formulation et reformulation des questions
- Le management d'une équipe,
- Le face-à-face individuel

COMMENT ORGANISER

UNE SEQUENCE D'APPRENTISSAGE ?

- Prendre en compte les acquis du tutoré
- La décomposition de la tâche
- Les sources des aléas
- Les incidents critiques
- Les critères d'exigences, de qualité et de rentabilité
- Les règles de sécurité
- Les objectifs d'apprentissage, les méthodes, l'évaluation
- L'organisation du temps personnel

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'étude de cas pratiques

Echange et partage d'expériences entre les participants, interactivité, réflexion de groupe

Intervention de divers acteurs du CFA (Responsable Pédagogique, formateur...)

Positionnements initial et final sous forme de quizz pour mesurer la progression des participants

Visite du Site des formations TP (la Conduite d'Engins)

Conditions d'inscription à l'Ordre des Tuteurs TP

Avoir suivi une formation de 3 jours à l'exercice de la fonction tutorale, agréée par le Conseil de l'Ordre des tuteurs.

Exercer la fonction tutorale suite à cette formation

Avoir reçu une prime de 650 € brut de la part de leur employeur.

DURÉE
5 jours (35 heures)

PUBLIC
Tout public

PRÉ REQUIS

Savoir comprendre et parler la langue française
Personnel apte à travailler en extérieur, sur des chantiers de TP et d'aménagement d'espaces verts

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

Maîtriser la préparation d'un sol, la mise en forme, la découpe et la pose d'éléments de voiries

EFFECTIF
1- 8 participants

LIEU DE LA FORMATION

Ateliers Maçonnerie
du CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

MODALITE D'EVALUATIONS :
Évaluation certificative (QCM) en fin de session

COUT DE LA FORMATION
1 500 € nets

FORMATEUR

Formateur spécialisé dans la construction de routes

SANCTION DE FORMATION
Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS
Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :
Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

Formation POSE DE BORDURES

Ce programme peut être adapté à la demande en fonction des besoins et des souhaits de formation.

PROGRAMME DE FORMATION

ACQUERIR LES CONNAISSANCES TECHNOLOGIQUES DE BASE

- Connaître les différentes normes liées à la pose de bordure
- Poser les bordures et les caniveaux d'un chantier de VRD puis réaliser les joints et les finitions
- Positionner, régler et sceller les tampons de regard et les grilles de voiries
- Connaître les différentes normes liées à la topographie
- Savoir utiliser un niveau optique de chantier
- Savoir prendre des points de mesure avec un niveau optique de chantier

REALISER ET CONTROLER L'OUVRAGE

- Déporter un point d'altimétrie
- Réaliser un alignement à partir de deux points
- Implanter une courbe
- Reporter des points intermédiaires
- Tracer des limites de mises en œuvre
- Poser des bordures, caniveaux

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Apports théoriques en salle

Démonstrations par le formateur

Travaux pratiques en atelier

Mise en situation du stagiaire

Exposés, échanges

Formation LECTURE DE PLAN GROS OEUVRE

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC

Ouvriers professionnels

OBJECTIFS

A l'issue de la formation,
le (la) stagiaire sera en capacité de :

- Mieux appréhender la lecture de plan
 - Analyser un plan
- Présenter les technologies de chantier de gros œuvre
 - Développer son autonomie
 - Améliorer les performances et le rendement

EFFECTIFS 4 - 8

COUT DE LA FORMATION

1 500 € nets

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Enseignants en gros œuvre
et en lecture de plan

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT :

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

Rappel des bases

- Connaître les échelles usuelles du bâtiment
- Convertir une longueur et la reporter

Normalisation des plans

- Interprétation des signes conventionnels et abréviations
- Identifier les différents éléments sur un plan d'exécution
- Identifier et mettre en relation des éléments de construction entre les différents plans

Règles de cotation

- Calculer un linéaire
- Calculer une surface utile à l'exécution
- Cotes cumulées
- Cotes de niveaux

Maîtriser la lecture de plan dans le gros œuvre

- Repérer les différents ouvrages béton armé sur plan
- Connaître la fonction des différents ouvrages
- Méthodes d'exécution
- Phasage de réalisation
- Modes opératoires détaillés
- Plan d'installation de chantier

Les aciers

- Lire un plan de ferraillage
- Lire un bordereau d'armatures
- Reconnaître un composant des éléments assurant la liaison

PEDAGOGIE

L'enseignement est organisé sous forme de cours et de petits exercices pratiques

Possibilité d'utiliser les plans de l'entreprise pour optimiser le parcours de formation



Formation RÉALISATION DE MÉTRÉS

PUBLIC

Ouvriers professionnels, conducteurs de travaux, chefs d'entreprise

PRÉ REQUIS

Savoir lire un plan

DURÉE

35 heures

EFFECTIF

4-8

COUT DE LA FORMATION

Pris totalement en charge par les opérateurs de compétences ou l'employeur.

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Enseignant en Gestion Bâtiment et TP

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves ponctuelles (attestation de formation)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT

Tel : 03 87 63 71 08

Mail : infos@cfabtp-moselle.org

OBJECTIFS

Réaliser le métré et de calculer les quantités de matériaux et fournitures à approvisionner

Comprendre les études de prix et savoir établir un sous détail de prix

CONTENU

Le métré : définitions et généralités

- Principes d'établissement et de présentation des métrés
- Les techniques de métrés
- Rappel des formules élémentaires de calcul des surfaces de volumes
- Les modes de mesure, et chiffrage

Etude de prix

- Rappel des notions de prix composés
- Etablissement d'un sous détail de prix
- Transposition d'une étude de prix en cours de réalisation et prises de données chantier
- Vérification des ordres de grandeur

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Logiciel de métré

Exposés études de cas, travaux pratiques et échanges



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale

DURÉE 14 heures

PUBLIC

Toute personne devant exercer la fonction de SST dans son établissement

PRÉ REQUIS

Aucun

Nb de participants 4-10

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- De situer le rôle du SST dans l'entreprise, en tant qu'acteur de la prévention
 - De rechercher les risques persistants pour protéger
 - D'examiner la victime
 - De faire alerter ou alerter
- De secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime
 - De surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours

COUT DE LA FORMATION

200 € nets

LIEU DE LA FORMATION

CFA DU BTP
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Formateur certifié par l'I.N.R.S.

SANCTION DE FORMATION

Carte de « sauveteur secouriste du travail » délivrée par l'I.N.R.S. à l'issue des épreuves certificatives

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT

Tel : 03 87 63 71 08

Mail : infos@cfabtp-moselle.org



PROGRAMME DE FORMATION

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- Son rôle dans l'entreprise (et en dehors)
- Les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise
- Les notions de base en matière de prévention
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise

LES REGLES D'INTERVENTION FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT

- Rechercher les risques persistants pour protéger
- Examiner la victime « Faire alerter ou alerter »
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime
 - la victime saigne abondamment
 - la victime s'étouffe
 - la victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - la victime répond et se plaint de brûlures et/ou d'une douleur empêchant certains mouvements et/ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - la victime ne répond pas, elle respire ou ne respire pas
- L'étude des situations avec risques spécifiques

LES EPREUVES CERTIFICATIVES

A l'issue de la formation, le stagiaire SST devra être capable :

- De montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir en toute sécurité et efficacement face à une situation proposée, lors d'une mise en situation d'accident simulée
- De répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité du SST et ses compétences en matière de prévention des risques professionnels

PEDAGOGIE

Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées (exercices collectifs et individuels)

Les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels sont développés dans l'objectif de rendre les stagiaires formés plus conscients des conséquences des atteintes de la santé liée au travail et plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et Actualisation des Compétences (Recyclage)

DURÉE 7 heures

PUBLIC

Toute personne certifiée SST et devant se recycler (MAC obligatoire tous les 24 mois)

PRÉ REQUIS

Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Nb de participants 4-10

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaitre les nouvelles dispositions depuis la formation précédente (risques spécifiques à l'entreprise, modifications éventuelles du programme SST ...)
- Revoir le plan d'intervention et réviser les gestes d'urgence

COUT DE LA FORMATION

100 € nets

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

FORMATEUR

Formateur certifié par l'I.N.R.S.

SANCTION DE FORMATION

Carte de « sauveteur secouriste du travail » délivrée par l'I.N.R.S. à l'issue des épreuves certificatives

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT

Tel : 03 87 63 71 08
Mail : infos@cfabtp-moselle.org



PROGRAMME DE FORMATION

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- Son rôle dans l'entreprise (et en dehors)
- Les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise
- Les notions de base en matière de prévention
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise

LES REGLES D'INTERVENTION FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT

- Rechercher les risques persistants pour protéger
- Examiner la victime « Faire alerter ou alerter »
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime
 - la victime saigne abondamment
 - la victime s'étouffe
 - la victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - la victime répond et se plaint de brûlures et/ou d'une douleur empêchant certains mouvements et/ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - la victime ne répond pas, elle respire ou ne respire pas
- L'étude des situations avec risques spécifiques

LES EPREUVES CERTIFICATIVES

A l'issue de la formation, le stagiaire SST devra être capable :

- De montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir en toute sécurité et efficacement face à une situation proposée, lors d'une mise en situation d'accident simulée
- De répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité du SST et ses compétences en matière de prévention des risques professionnels, lors d'un entretien avec le formateur

PEDAGOGIE

Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées (exercices collectifs et individuels)

Les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels sont développés dans l'objectif de rendre les stagiaires formés plus conscients des conséquences des atteintes de la santé liée au travail et plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP 57 Montigny-lès-Metz
Salle EP 004

ANIMATION - ENCADREMENT

Formateur certifié PRAP IBC. Animation interactive, exposés, diaporamas, vidéos, documents de travail, expression écrite et/ou orale, réflexion personnelle et en sous-groupes, démonstrations, exercices pratiques, ...

DUREE , ORGANISATION ET MODALITES

14 heures en présentiel, réparties sur deux ou trois semaines, en tenant compte des contraintes de l'entreprise.

PUBLIC CIBLE

Salarié de l'industrie, du BTP, du commerce et activités de bureau au sein desquels des activités physiques imposent des déplacements, des manipulations d'objets répétitives ou occasionnelles, des manutentions manuelles, ou des activités de type administratif qui impliquent un travail à composante principale statique, engendrant des postures contraignantes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 stagiaires par session.

LES PRE REQUIS NECESSAIRES

Compréhension et communication écrite et/ou orale de la langue française.

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT

Tel : 03 87 63 71 08

Mail : infos@cfabtp-moselle.org

Programme de Formation Initiale PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE ACTEUR PRAP Option IBC

OBJECTIFS

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique. Proposer de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines. Maîtriser les risques sur lesquels il y a la possibilité d'agir.

LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

Appellation : Acteur PRAP (option IBC : industrie, BTP, commerce et activités de bureau)

Champ et nature de ses interventions : Acteur de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans sa structure, il connaît les risques de son métier, observe, décrit, analyse sa situation de travail et propose des améliorations.

LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :

Comprendre l'intérêt de la prévention, les risques de son métier.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention :

Proposer des améliorations de sa situation de travail. Faire remonter l'information aux personnes concernées. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET LES MODALITES D'EVALUATION

En vue de l'obtention du certificat d'acteur PRAP une épreuve certificative est proposée de façon à permettre une évaluation de chaque compétence avec des regroupements en situations d'évaluation qui se rapprochent des situations réelles de travail.

Les compétences seront évaluées par le formateur PRAP en respectant les modalités définies, en s'appuyant sur la grille d'évaluation certificative de l'acteur PRAP IBC et en s'aidant du guide de l'épreuve certificative de la formation de l'acteur.

MODE DE VALIDATION

Un certificat « ACTEUR PRAP Option IBC » (Modèle national INRS) est délivré aux stagiaires ayant satisfait aux exigences de la certification.



Programme de Maintien et Actualisation des Compétences

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

ACTEUR PRAP Option IBC (MAC)

LIEU DE LA FORMATION
CFA BTP 57 Montigny-lès-Metz
Salle EP 004

ANIMATION - ENCADREMENT

Formateur certifié PRAP IBC. Animation interactive, exposés, diaporamas, vidéos, documents de travail, expression écrite et/ou orale, réflexion personnelle et en sous-groupes, démonstrations, exercices pratiques, ...

DUREE , ORGANISATION ET MODALITES

7 heures en présentiel, réparties sur une journée de formation

PUBLIC CIBLE

Salarié de l'industrie, du BTP, du commerce et activités de bureau au sein desquels des activités physiques imposent des déplacements, des manipulations d'objets répétitives ou occasionnelles, des manutentions manuelles, ou des activités de type administratif qui impliquent un travail à composante principale statique, engendrant des postures contraintes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 stagiaires par session.

LES PRE REQUIS NECESSAIRES

Être titulaire du certificat « Acteur PRAP »
Compréhension et communication écrite et/ou orale de la langue française.

MODALITES D'EVALUATIONS

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ACCESIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

MODALITES D'ACCES :

Préinscription via
www.cfabtp-moselle.org

DELAI D'ACCES

Selon le profil

CONTACT

Tel : 03 87 63 71 08

Mail : infos@cfabtp-moselle.org



OBJECTIFS

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique. Proposer de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines. Maîtriser les risques sur lesquels il y a la possibilité d'agir.

LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

Appellation : Acteur PRAP (option IBC : industrie, BTP, commerce et activités de bureau)

Champ et nature de ses interventions : Acteur de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans sa structure, il connaît les risques de son métier, observe, décrit, analyse sa situation de travail et propose des améliorations.

LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :

Comprendre l'intérêt de la prévention, les risques de son métier.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention :

Proposer des améliorations de sa situation de travail. Faire remonter l'information aux personnes concernées. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET LES MODALITES D'EVALUATION

En vue de l'obtention du certificat d'acteur PRAP une épreuve certificative est proposée de façon à permettre une évaluation de chaque compétence avec des regroupements en situations d'évaluation qui se rapprochent des situations réelles de travail.

Les compétences seront évaluées par le formateur PRAP en respectant les modalités définies, en s'appuyant sur la grille d'évaluation certificative de l'acteur PRAP IBC et en s'aidant du guide de l'épreuve certificative de la formation de l'acteur.

MODE DE VALIDATION

Un certificat « ACTEUR PRAP Option IBC » (Modèle national INRS) est délivré aux stagiaires ayant satisfait aux exigences de la certification.



RENOPERF Transverse – Clés d'une rénovation énergétique de qualité

RENOPERF FEE BAT
LES CLÉS D'UNE RÉNOVATION
TRANSVERSALE DE QUALITÉ !
GAGNEZ EN
EFFICACITÉ !

POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance (visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétence et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Transverse – Clés d'une rénovation énergétique de qualité, conforme aux évolutions réglementaires des formations en lien avec le RGE, permet de :

Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique
- Identifier l'état du parc

Comprendre le parcours de qualification RGE Travaux et porter les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique

- Maîtriser les principes d'éco conditionnalité et les principaux dispositifs d'aides financières
- Comprendre le parcours de qualification RGE et viser une qualification en lien avec son activité

Appliquer les conditions de réussite d'une rénovation énergétique durable et de qualité

- Comprendre le fonctionnement thermique global d'un bâtiment
- Identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité
- Développer une vision transversale, globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots
- Comprendre les principaux écarts et principales pathologies du bâtiment
- Appréhender l'ordonnancement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées

Connaître les cas particuliers de rénovation des bâtiments existants

Sur des projets de rénovation particuliers :

- Respecter la réglementation thermique s'appliquant
- Déterminer les aides financières auxquelles le client est éligible
- Appliquer le taux de TVA adéquat



RENOPERF Transverse – Clés d'une rénovation énergétique de qualité

RENOPERF FEE BAT
LES CLÉS D'UNE RÉNOVATION
EFFICACITÉ DE QUALITÉ !
GAGNEZ EN
EFFICACITÉ !

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de
handicap, un accompagnement
spécifique peut être engagé pour
faciliter leur parcours.

CONTACT

Tel : **03 87 63 02 43**
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org

Vers la

QUALIFICATION RGE

Passage du QCM RGE réglementaire

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025.

La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.





RENOPERF Isolation Thermique des murs par l'Extérieur (ITE)



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance (visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Isolation thermique des murs par l'extérieur (ITE) , conforme aux évolutions réglementaires* des formations en lien avec le RGE, permet de :

Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur les travaux en lien avec cette catégorie de travaux, et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITE performante adaptée au bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Savoir analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations



RENOPERF Isolation Thermique des murs par l'Extérieur (ITE)



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITE performante adaptée au bâti ancien

- Comprendre les problématiques du bâti ancien
- Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien
- Comprendre les principaux points de vigilance en bâti ancien
- Prendre en compte les interfaces et l'ordonnancement spécifiques au bâti ancien
- Définir les limites de prestations

Vérification, réception et prise en main par l'usager

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Savoir mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client
- Argumenter le choix technique et économique d'une ITE
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client

Vers la

QUALIFICATION RGE

Passage du QCM RGE réglementaire

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025.
La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.

CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org



RENOPERF Isolation thermique des toitures par l'extérieur et fenêtres de toit



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance
(visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Isolation thermique des toitures par l'extérieur et fenêtres de toit, conforme aux évolutions réglementaires des formations en lien avec le RGE, permet de :

Connaître les principes et techniques d'isolation thermique des toitures par l'extérieur

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants
- Maîtriser les différents procédés d'isolation des toitures par l'extérieur

Connaître les principes et techniques de mise en œuvre de fenêtres de toit

- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des fenêtres de toit
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les catégories de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec l'isolation thermique des toitures par l'extérieur et les fenêtres de toit et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une réfection de toiture par l'extérieur intégrant des fenêtres de toit, en bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Distinguer les points de vigilance liés aux spécificités du bâti ancien



CFA BTP MOSELLE, 156 Chemin de Blory – 57950 MONTIGNY-LES-METZ

SIRET : 313 390 494 000 26 – N° ACTIVITE EXISTENCE : 41.57.00408.57 - APE-NAF : 804D





RENOPERF Isolation thermique des toitures par l'extérieur et fenêtres de toit



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

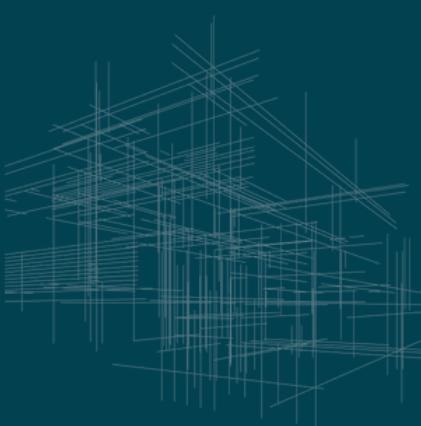
250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org



- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, améliorés ou non en même temps que la réfection de toiture, et ne compromettant pas l'atteinte d'une rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une réfection de toiture par l'extérieur intégrant des fenêtres de toit, en bâti ancien

- Comprendre les problématiques du bâti ancien
- Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien
- Distinguer les principaux points de vigilance en bâti ancien

Vérification, réception et prise en main par l'usager

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations de bon usage

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Savoir mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Vers la

QUALIFICATION RGE

Passage du QCM RGE réglementaire

- Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025.
- La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.



RENOPERF Isolation Thermique par l'Intérieur des bâtiments (ITI)



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable technique de l'entreprise
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

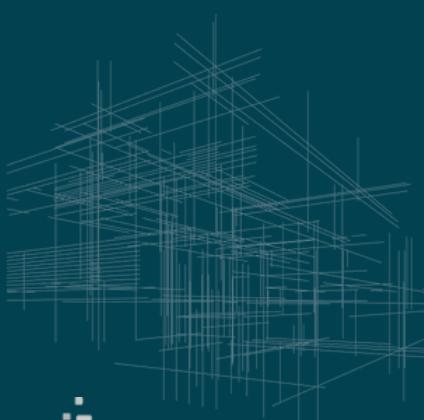
Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance (visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI), conforme aux évolutions réglementaires* des formations en lien avec le RGE, permet de :

Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'intérieur (ITI)

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les travaux d'ITI

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires,
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations



CFA BTP MOSELLE, 156 Chemin de Blory – 57950 MONTIGNY-LES-METZ

SIRET : 313 390 494 000 26 – N° ACTIVITE EXISTENCE : 41.57.00408.57 - APE-NAF : 804D





RENOPERF Isolation Thermique par l'Intérieur des bâtiments (ITI)



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

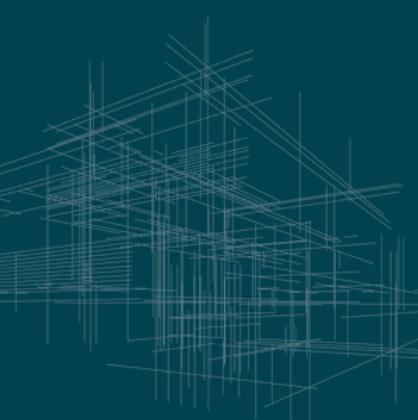
250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de
handicap, un accompagnement
spécifique peut être engagé pour
faciliter leur parcours.



CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti ancien

- Comprendre les problématiques du bâti ancien
- Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien
- Comprendre les principaux points de vigilance en bâti ancien
- Prendre en compte les interfaces et l'ordonnancement spécifiques au bâti ancien
- Définir les limites de prestations

Vérification, réception et prise en main par l'usager

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Savoir mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client
- Argumenter le choix technique et économique d'une ITI
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client

Vers la

QUALIFICATION RGE

Passage du QCM RGE réglementaire

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025.
La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.





RENOPERF Isolation thermique des toitures terrasses



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Chef d'équipe/Personnel d'encadrement de chantier
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance (visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Isolation thermique des toitures terrasses, conforme aux évolutions réglementaires* des formations en lien avec le RGE, permet de :

Connaître les principes et techniques d'isolation thermique des toitures terrasse

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants
- Maîtriser les différents procédés d'isolation des toitures terrasses

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec l'isolation thermique des toitures terrasses
- Mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une isolation de toiture terrasse

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, améliorés ou non en même temps que la réfection de toiture terrasse, et ne compromettant pas l'atteinte d'une rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations



RENOPERF Isolation thermique des toitures terrasses



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

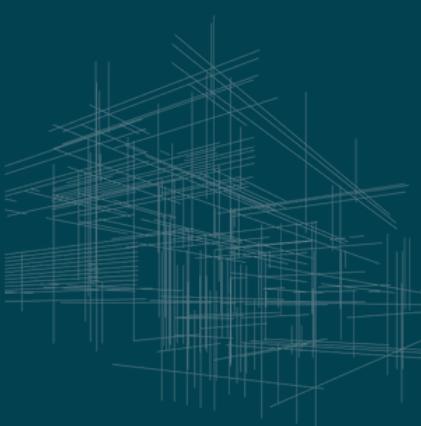
250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org



Vers la **Passage du QCM RGE réglementaire**

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025. La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.



RENOPERF Remplacement de menuiseries extérieures verticales



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Chef d'équipe/Personnel d'encadrement de chantier
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

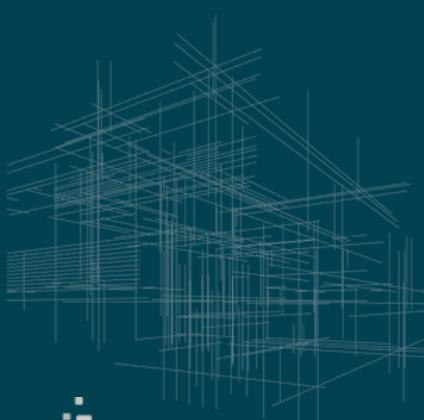
Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance (visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Remplacement de menuiseries extérieures verticales, conforme aux évolutions réglementaires des formations en lien avec le RGE, permet de :

Connaître les principes et technologies des parois vitrées verticales, fermetures et protections solaires

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre
- Pour le bâti ancien, maîtriser les solutions alternatives au simple remplacement des menuiseries (conservation, restauration des menuiseries d'origine, renforcement du vitrage, double-fenêtre)

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de menuiseries (fenêtres et portes) et fermetures, performantes

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Accepter le support



CFA BTP MOSELLE, 156 Chemin de Blory – 57950 MONTIGNY-LES-METZ
SIRET : 313 390 494 000 26 – N° ACTIVITE EXISTENCE : 41.57.00408.57 - APE-NAF : 804D





RENOPERF Remplacement de menuiseries extérieures verticales



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, améliorés ou non en même temps que les travaux de la catégorie de travaux, et ne compromettant pas l'atteinte d'une rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

Vérification, réception et prise en main par l'usager

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client
- Argumenter le choix technique et économique d'un remplacement de menuiseries extérieures
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Vers la

QUALIFICATION RGE

Passage du QCM RGE réglementaire

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025.



La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.

CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43

Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org



RENOPERF Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

Durée : 1 jour

Durée en présentiel ou à distance
(visioconférence) : 7 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants, conforme aux évolutions réglementaires* des formations en lien avec le RGE, permet de :

Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

- Pourquoi ventile-t-on ?
- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées

Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Anticiper et gérer les interfaces en conception
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux



RENOPERF Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org

Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation

- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation
- Mettre en service le système de ventilation mécanique
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client

Vers la

QUALIFICATION RGE

Passage du QCM RGE réglementaire

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025. La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.



CFA BTP MOSELLE, 156 Chemin de Blory – 57950 MONTIGNY-LES-METZ
SIRET : 313 390 494 000 26 – N° ACTIVITE EXISTENCE : 41.57.00408.57 - APE-NAF : 804D





RENOPERF Offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux



POUR QUI ?

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Artisans/salariés
- Chargé d'affaire
- Chef d'entreprise
- Professionnels du bâtiment
- Responsable/Référent technique de l'entreprise

LES MODALITÉS

Durée : 2 jours

Durée en présentiel ou à distance (visioconférence) : 14 heures

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier / Langue : Français (niveau A2)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation des sessions et du délai de conventionnement entre le financeur et le centre de formation.

Effectif : 15 personnes au maximum



OBJECTIFS ET CONTENU

Professionnel de la rénovation énergétique, vous souhaitez :

- développer vos compétences et celles de vos collaborateurs,
- devenir RGE ou compléter votre signe RGE

La formation RENOPERF Offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux – Clés d'une rénovation énergétique de qualité, conforme aux évolutions réglementaires* des formations en lien avec le RGE, permet de :

Comprendre les enjeux d'une offre en bouquet de travaux au regard des différents niveaux de rénovation énergétique visés et signes de qualité associés

- Maîtriser le contexte et les définitions des différents niveaux de rénovation énergétique et exigences associées
- Identifier les qualifications et certifications et les exigences associées
- Positionner les différents audits, leurs enjeux et leur utilisation en fonction du projet de rénovation

Identifier les missions de l'entreprise, les responsabilités et assurances associées, les interfaces et la coordination entre les lots pour une offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux

- Identifier les rôles et missions de l'entreprise et de ses intervenants dans le cadre d'une offre en bouquet de travaux
- Identifier les points de vigilance et traiter les interfaces entre les lots dans le cadre une offre en bouquet de travaux
- Anticiper les problématiques de coordination de chantier, ordonnancement et interactions entre les différents lots

Recueillir et analyser les besoins clients dans le but de proposer une offre de rénovation énergétique en bouquets de travaux

- Recueillir et analyser les besoins client
- Analyser et exploiter un audit énergétique conforme à la réglementation pour construire une offre en bouquets de travaux



RENOPERF Offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux



LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

COÛT DE LA FORMATION

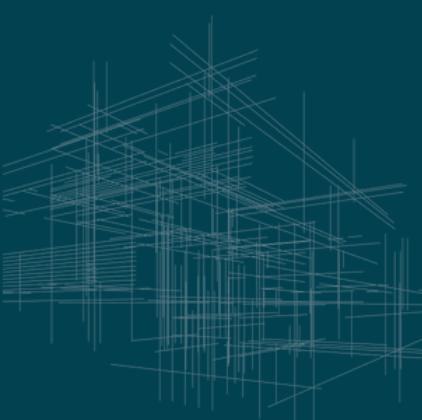
250€ TTC par jour de formation
50€ TTC par QCM

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires,
réalisation d'exercices, d'étude de cas.
Diaporama, réalisation de QCM à titre
pédagogique.

ACCESIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de
handicap, un accompagnement
spécifique peut être engagé pour
faciliter leur parcours.



CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43
Mail : formation.continu@cfabtp-moselle.org

- Vérifier la conformité des besoins des propriétaires par rapport aux recommandations de l'audit

Réaliser une proposition technique et financière, intégrant les interfaces entre lots et la coordination de chantier

- Réaliser une proposition technique et financière globale (intégrant les interfaces, la coordination de chantier et les travaux induits)
- Mettre à jour l'évaluation énergétique en cohérence avec les propositions travaux et vérifier l'atteinte des objectifs
- Réaliser un planning et phasage des travaux

Présenter et argumenter ses choix techniques et économiques pour vendre une offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux

- Connaître et appliquer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client
- Etablir le plan de financement de l'offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux
- Se positionner et argumenter les choix techniques et économiques d'un scénario de travaux choisi et de son éventuel séquencage dans le temps

Vers la

QUALIFICATION RGE



Passage du QCM RGE réglementaire

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances spécifiques attendues à compter du 1er octobre 2025.

La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.



CFA BTP MOSELLE, 156 Chemin de Blory – 57950 MONTIGNY-LES-METZ

SIRET : 313 390 494 000 26 – N° ACTIVITE EXISTENCE : 41.57.00408.57 - APE-NAF : 804D





FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES - H0BO



PUBLIC

Toute personne devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension

DURÉE

1 jour (8 heures)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis professionnel
Maîtrise de la langue française

EFFECTIF

8 personnes au maximum

COÛT DE LA FORMATION

Nous consulter.

Une prise en charge totale des coûts est possible par l'OPCO ou le fonds formation de l'entreprise

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
de Montigny-lès-Metz

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

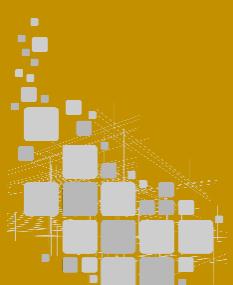
FORMATEUR

Formateur qualifié dans le domaine de la formation

CONTACT

Tel : **03 87 63 71 08**

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org



OBJECTIFS

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :
- Réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

CONTENU DE FORMATION

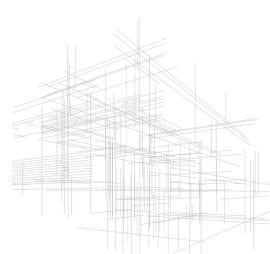
- Notions élémentaires d'électricité
- Les EPI
- Comment travailler en sécurité
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents. Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques en BT
- Distances de sécurité. Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation. Principe et exemples de verrouillage
- Manoeuvres et consignation / rôle des différents intervenants
- Matériel de sécurité électrique. Outils non spécifique aux électriciens. Incendie dans les installations électriques
- Présentation des équipements électriques
- Installation BT. Comptage
- Armoires, coffrets, canalisations...
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Réalisation de travaux pratiques : utilisation des équipements de protection - simulation de chantier

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Evaluation pratique des savoir-faire





TAUX DE RÉUSSITE - STAGE FORMATION CONTINUE (ÉVALUATION FINALE - DERNIÈRE SESSION DE FORMATION)

AIPR CONCEPTEUR : 100 % DE RÉUSSITE

FORMATION DE TUTEURS (DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE) : 100 % DE RÉUSSITE

LECTURE DE PLAN GROS ŒUVRE : 100 % DE RÉUSSITE

SAUVEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (INITIALE) : 100 % DE RÉUSSITE

SAUVEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (RECYCLAGE) : 100 % DE RÉUSSITE

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS ACTIVITÉS PHYSIQUE (INITIALE) : 100 % DE RÉUSSITE

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS ACTIVITÉS PHYSIQUE (MAC) : 100 % DE RÉUSSITE

AIPR ENCADRANT : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

AIPR OPÉRATEUR : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

AUTOCAD 2D : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

FORMATION DE TUTEURS TRAVAUX PUBLICS (RECYCLAGE) : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

FORMATION DE TUTEURS TRAVAUX PUBLICS (INTER-ENTREPRISE) : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

POSE DE BORDURES : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

RÉALISATION DE MÉTRÉS : PAS DE SESSION RÉALISÉE CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

FORMATIONS RENOPERF : PAS DE SESSIONS RÉALISÉES

FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES : PAS DE SESSION RÉALISÉE





www.cfabtp-moselle.org